

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Élections à Lachute : fin de la période de mise en candidature

Lachute, le 3 octobre 2025 – La période de mise en candidature pour les élections générales à Lachute a pris fin vendredi 3 octobre à 16 h 30. La liste des candidates et candidats est accessible sur le site Web de la Ville, à l'adresse lachute.ca/elections ainsi que sur le site Web d'Élections Québec.

Les électrices et les électeurs voteront pour le poste de conseillère ou conseiller de leur district, s'il n'a pas été pourvu sans opposition, ainsi que pour le poste de mairesse ou maire.

Voter

Il y aura 2 jours de vote dans la municipalité.

- Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h;
- Le jour des élections, le dimanche 2 novembre, le vote aura lieu de 10 h à 20 h.

Autres options de vote disponibles sur demande

Les personnes qui sont incapables de se déplacer pour des raisons de santé peuvent demander qu'une équipe de vote vienne à elles.

De plus, les électrices et les électeurs qui sont propriétaires d'un immeuble (chalet, immeuble à logements, etc.) ou qui occupent un établissement d'entreprise dans la municipalité peuvent voter par la poste.

Dans les deux cas, les électrices et les électeurs admissibles doivent faire une demande auprès de la présidente d'élection au plus tard le 18 octobre 2025.

– 30 –



Source : Me Lynda-Ann Murray

Présidente d'élection

Ville de Lachute

380, rue Principale, Lachute, Québec, J8H 1Y2

450-562-3781, poste 7287 | electionlachute@lachute.ca